

Compte rendu du 1^{er} février 2017

Quartiers des fleurs, des arbres, des rivières, des vents, des oiseaux - ZI La Violette et Loubet



Elus présents autour de Marc Péré :

- *Laurent Roux, adjoint au Maire en charge des sports,*
- *David Rofé, adjoint au Maire en charge du budget et des ressources humaines,*
- *Sylvie Pierot, adjointe au Maire en charge de la communication et de la démocratie participative,*
- *Laurent Ortic, conseiller délégué aux modes de déplacement doux,*
- *Joël Feuillerat, conseiller délégué à la vie associative,*
- *Dominique Gironnet, conseiller municipal*

Monsieur le Maire ouvre la réunion en revenant sur

les opérations phare des derniers mois

- **Ouverture de la halte répit** qui permet d'accueillir sur une demi-journée 12 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés, dans un cadre convivial et chaleureux, et accorde ainsi une pause aux aidants (voir Unionais de décembre n°224 page 9).
- **Ouverture de la Maison de l'Action Sociale et de l'Emploi (MASE)** qui gère l'ensemble des services du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'action économique en faveur de l'emploi (voir Unionais de février n°226).

Il évoque **les grands chantiers en cours**

- **La requalification du chemin de la Violette** (réunion publique du 16 janvier). Cette route doit être adaptée au flux de circulation qu'elle est destinée à accueillir à la suite de l'ouverture du BUN, de l'échangeur n°13, et de la construction des 400 logements zone de la Violette. Cet aménagement permettra de faciliter les modes doux de déplacement ainsi que le passage des bus.
- **Le BUN**, qui s'interrompt actuellement au croisement avec le chemin Virebent à Toulouse et dont nous demandons la prolongation **au moins** jusqu'à la plaine des Monges située après l'Hers, au bout du chemin de la Violette.
- **Le chantier de la Violette** : 405 logements en construction, pour une livraison prévue à la fin de l'année 2018. Ce projet, enclenché par Georges Beyney en 2007, permet de remplir les 2/3 des objectifs du mandat en matière de logements, et de diviser par 2 la taxe SRU de la commune.

Le « plan-bancs »

Lors des conseils de quartier, il arrive fréquemment que les Unionais demandent que des bancs soient installés à divers endroits de la ville. Leurs demandes vont être recensées et transmises aux élus qui décideront des emplacements en accord avec les services techniques.

Un document est distribué aux Unionais présents afin qu'ils indiquent sur le plan de leur quartier l'endroit où ils voudraient que soient installés des bancs. Cette opération sera lancée à plus grande échelle au mois d'avril, via L'Unionais.

Circulation, signalisation

De gros camions empruntent la rue des Tourterelles pour rejoindre la route de Bessières : ne peut-on pas installer un panneau qui limite le tonnage afin qu'ils n'empruntent plus cette voie ? A étudier dans le cadre du Plan Local de Déplacements.

A l'extrémité du chemin de Malbou, l'intersection avec la route de Bessières est dangereuse : pourquoi ne pas installer un miroir ? Toulouse Métropole s'oppose à ce genre d'installation, qui se révèle accidentogène en raison de l'inexactitude de l'appréciation des distances. La route n'est pas non plus assez large à cet endroit pour créer un rond-point.

Boulevard des Fontanelles : les priorités à droite ne sont pas signalées. En fait les priorités à droite sont des ralentisseurs efficaces. Elles constituent le régime de priorité par défaut en l'absence d'indication contraire et non donc pas à être signalées.

Côte de Cornaudric : le marquage axial est effacé ; il n'a pas été retracé à la suite des travaux du réseau d'eau potable. Il faut tracer à cet endroit une ligne blanche continue. C'est désormais fait.

Côte de Cornaudric : il faut empêcher le stationnement sur les trottoirs qui gêne considérablement la visibilité.

Chemin du Merle : les voitures roulent très vite dans cette rue, malgré les multiples aménagements qui ont été réalisés (coussins berlinois, chicanes, poteaux dans les angles, panneau 30....)

Il faudrait poser des ralentisseurs entre la sortie du cimetière et le giratoire des vents d'Autan. Le feu rouge au passage piéton devant l'Eglise est dangereux. Cet endroit fera l'objet d'un réaménagement dans le cadre du projet cœur de ville.

Ne pourrait-on pas faire disparaître les trottoirs qui bordent le pont de l'Hers ? Inaccessibles, ils gênent la circulation. Ils sont cependant utilisés par les cyclistes.



Arrivée de la fibre optique

Le déploiement est en cours. C'est SFR qui se charge du déploiement sur l'ensemble de la commune, mais c'est à l'opérateur de chaque usager d'assurer la connexion entre le trottoir et le domicile.

Le « plan trottoirs »

Nous y consacrons 200 000€ par an, sur notre enveloppe voirie qui est de 800 000€. Pour information, la réfection de l'avenue des Pyrénées coûte 600 000€.

Un recensement a été effectué, avec classement par ordre de priorité. La réfection d'un m2 de trottoir coûte 100€, or nous avons 105km de voies à L'Union, soit 210 km de trottoirs !



Le Plan local d'urbanisme et de l'habitat intercommunal (PLUi-H)

Cf Unionais de décembre 2016 page 6

Plusieurs questions concernent les constructions de logements et les espaces verts de la commune. Le PLUi-H définit un projet urbain pour Toulouse et les 36 communes de la Métropole et crée des règles qui encadrent les différentes constructions. Il sera mis en application en 2019 après plusieurs réunions et enquêtes publiques. A L'Union il permettra de préserver les espaces verts, de limiter la hauteur des constructions, de veiller à la mixité sociale et générationnelle, d'assurer les services et les équipements nécessaires à la population....

Dans le cadre du Plan Local de l'Habitat actuel, l'objectif de production de logements sur la période 2014-2019 a été fixé à 672 logements. Un rappel des chantiers en cours et à venir a été publié dans L'Unionais de janvier 2017 (pages 8 et 9).

Lors du chantier de construction Green City 29 route de Bessières, l'ancienne gare Loubers sera préservée. Ce haut lieu de la Résistance Unionaise est mis à l'honneur chaque 27 mai lors de la cérémonie en hommage aux Résistants. Il est également mentionné dans le roman de Marc Lévy, les enfants de la liberté, mis en images en bande dessinée par Alain Grand.

Les espaces verts de la commune seront « sanctuarisés » dans le futur PLUi-H, c'est à dire déclarés inconstructibles.

La Mairie n'a pas le pouvoir de s'opposer à une construction lorsqu'un propriétaire a pris la décision de vendre pour réaliser des logements conformes au plan local d'urbanisme. A l'exception de la Route d'Albi et du cœur de ville où du R+3 est autorisé, aucune construction ne peut dépasser R+1.

La Mairie s'oppose à la construction de logements zone de Montredon : même si des espaces sont disponibles, la situation de cette zone très éloignée du centre urbain ne la rend pas propice à l'installation de nouveaux Unionais.



Déplacements

Arrivée du Linéo, ligne 9 : un bus « à haut niveau de service » :

- Une fréquence attractive (inférieure à 10 minutes en heure de pointe)
 - Une amplitude d'horaire large (5h30 – 00h30), calée sur le métro et le tram
 - Un itinéraire lisible, avec quelques aménagements de voirie, mais pas de couloirs de bus réservés sur l'ensemble du parcours
 - Une accessibilité des arrêts
- Une information voyageur avec des horaires en temps réel sur les quais et dans les bus

La montée route d'Albi se fera à droite des platanes. Le terminus sera situé rue du Somport. Il reste des inquiétudes qui ne sont pas levées concernant le franchissement du pont de l'Hers, de la rocade, et la circulation dans le faubourg Bonnefoy. Les lignes de bus qui sillonnent actuellement la ville seront reconfigurées. Nous veillerons à ce que le maillage actuel soit conservé avec notamment une navette Ouest/Est, ligne intérieure au sein de l'Union, qui fera correspondance avec le Linéo.



Notre commune connaîtra une amélioration des liaisons bus avec les stations de métro les plus proches : Ligne B Borderouge, Ligne A Argoulets, future 3^{ème} ligne du métro et sa station Bonnefoy par le Linéo 9.

Plan cyclable : il prévoit des aménagements pour se rendre à Toulouse à vélo rapidement et en sécurité : le chemin de la Violette comportera 2 pistes cyclables et des cheminements piétonniers de part et d'autre de la voirie après son réaménagement. Il sera connecté au BUN doté lui-même de pistes cyclables conduisant au terminus de la ligne B.

La passerelle sur la Sausse, près du lac, sera construite avant la fin de l'année. Réservée aux vélos et aux piétons, elle permettra un accès rapide au terminus du métro à Balma Gramont.



Des nouvelles du petit péage : le 18 janvier dernier, 8 maires appartenant au collectif des 14 Maires concernés ont rencontré le Préfet. Le péage est en concession jusqu'en 2036, le prix de son rachat s'élève à 14,3 millions d'€. La réponse du Préfet est qu'il faut envisager le rachat des 2 péages simultanément, pour un montant de 96 millions d'€. La bataille continue d'être menée.



Où en est le projet de halte ferroviaire ? La Région a commandité une étude, sortie il y a 3 mois, dont les résultats n'ont pas été rendus publics. Selon la SNCF, l'idée est bonne, mais à retarder car il n'y a pas encore suffisamment de densité urbaine.

Environnement

Tous les espaces verts ne sont pas traités de la même manière : il semble que certaines placettes soient oubliées lors des opérations d'élagage (par exemple l'espace situé entre la rue du Roitelet et la rue du Rouge Gorge). Il n'y a pas de placettes oubliées, seulement des fréquences d'intervention différentes en fonction des lieux.

La municipalité s'engage dans la démarche « 0 phyto », ce qui malgré l'utilisation active de nouveaux moyens de tonte et de débroussaillage, conduira à une légère modification de l'environnement vert et nous obligera à accepter une présence plus importante de l'herbe.

Les promeneurs de chiens ne respectent pas les espaces de promenades, souillés par les déjections. Faut-il interdire certains espaces aux chiens ? Installer des distributeurs de sachets ?

Réponses apportées par les Services techniques aux questions posées lors du précédent conseil de quartier

Demande de ralentisseurs Chemin Malbou → *les travaux sont prévus ce printemps, mars/avril*

Tourne à gauche problématique rte de Cornaudric et rte d'Albi → *difficile en effet de tourner à gauche à cet endroit (intersection Cornaudric/Av. de Toulouse) mais il n'y a guère de solutions.*

Demande de mise en sens unique de la route de Cornaudric entre la route d'Albi et chemin du Merle → *Difficilement envisageable, c'est une ex-Route Départementale.*

Stationnement dangereux au carrefour de la rue des Marronniers et des Acacias → *A priori résolu dans le cadre des travaux d'aménagement effectués*

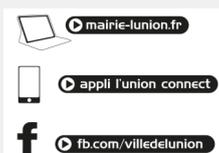
Modifier la position du stop au carrefour de la rue des Coquelicots et des Lilas. → *Cette solution a été étudiée et présentée aux riverains lors d'une réunion de quartier. Il a été convenu d'élaborer un projet d'aménagement à l'échelle du quartier (matérialisation du stationnement sur chaussée en quinconce) afin de réduire les vitesses. Ce projet sera présenté aux riverains.*

Indiquer le sens giratoire du Bd des Fontanelles en face de la rue des Bleuets. → *Il ne s'agit pas d'un giratoire mais d'un carrefour classique avec priorité à droite.*

Problème du manque de propreté de l'allée des Nymphéas, balayage mécanisé rarement effectué. → *Signalé au Pôle Territorial de Toulouse Métropole, normalement réglé.*

Les magazines L'Unionais auxquels nous renvoyons sont consultables en ligne sur le site de la mairie www.ville-lunion.fr rubrique « Vie Municipale ».

Les élus restent à votre écoute et donneront à vos questions des réponses concertées et fiables. Pour tout signalement d'incident, ou pour un simple contact avec les services de la mairie, pensez aussi à utiliser l'application gratuite pour smartphone L'UNION CONNECT.



Mairie de L'Union
6bis av. des Pyrénées—31240 L'UNION
Tél . 05 62 89 22 89